



GROUPE DE RECHERCHE  
ET D'INFORMATION  
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain  
B – 1030 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 241 84 20  
Fax : +32 (0)2 245 19 33  
Courriel : [admi@grip.org](mailto:admi@grip.org)  
Internet : [www.grip.org](http://www.grip.org)  
Twitter : @grip\_org  
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien du Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

NOTE D'ANALYSE – 14 octobre 2014

LEGRAND Jérôme. *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'ouest – juillet à septembre 2014*. Note d'Analyse du GRIP, 14 octobre 2014, Bruxelles.

<http://www.grip.org/fr/node/1379>



# NOTE D'ANALYSE

## MONITORING DE LA STABILITÉ RÉGIONALE DANS LE BASSIN SAHÉLIEN ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Juillet à septembre 2014

Par Jérôme Legrand

14 octobre 2014

### Résumé

Ce monitoring trimestriel est réalisé dans le cadre d'un projet d'une durée de trois ans (2014-2016) intitulé « Contribution à l'amélioration de la sécurité humaine, à la prévention des conflits et au renforcement de l'état de droit en Afrique sub-saharienne » financé par le Ministère des Affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg.

Ce monitoring pour but de suivre la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest avec un accent plus particulier sur le **Burkina Faso**, la **Côte d'Ivoire**, la **Guinée**, le **Mali**, le **Niger** et le **Sénégal**. Il se penche sur les questions de sécurité interne au sens large, les tensions régionales, la criminalité et les trafics transfrontaliers.

### Abstract

#### MONITORING OF REGIONAL STABILITY IN THE SAHEL REGION AND IN WEST AFRICA

This quarterly monitoring is part of a three years project (2014-2016) on "Contributing to improve human security, conflict prevention and strengthening the rule of law in Sub-Saharan countries" funded by the Ministry of Foreign Affairs of the Grand Duchy of Luxembourg.

It aims to monitor the security situation in West Africa with a focus on **Burkina Faso**, **Côte d'Ivoire**, **Guinea**, **Mali**, **Niger** and **Senegal**. It examines in particular broad internal security issues, regional tensions, and cross-border crime and trafficking.

## Sommaire

LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	4
<b>I - TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALE.....</b>	<b>6</b>
<b>A. Burkina Faso.....</b>	<b>6</b>
1. L'indécision du président Compaoré toujours à l'origine de tensions politiques.....	6
2. Liberté de presse et d'expression.....	7
3. Coopération régionale.....	7
<b>B. Côte d'Ivoire.....</b>	<b>8</b>
1. Relations houleuses au sein du FPI et avec la CEI.....	8
2. Le procès Gbagbo aura bien lieu.....	9
3. Appuis français et ousien pour la sécurisation du pays.....	9
4. Situation sécuritaire et réconciliation.....	10
5. Tensions frontalières avec le Ghana.....	10
<b>C. Guinée.....</b>	<b>10</b>
1. Alpha Condé au centre de toutes les controverses.....	11
2. Justice : suite des massacres de Conakry de 2009.....	11
3. Dossier BSGR : entre corruption et demande d'arbitrage.....	11
<b>D. Mali.....</b>	<b>11</b>
1. Négociations d'Alger.....	12
2. Suite de l'intervention française au Mali.....	13
3. Coopération internationale.....	14
4. Droits de l'homme.....	15
<b>E. Niger.....</b>	<b>15</b>
1. Un accord imparfait avec Areva.....	15
2. Trafic international de bébés : des relents politiques .....	16
3. Situation sociale : le Niger toujours au plus bas.....	17

<b>F. Sénégal</b> .....	17
1. Élections locales et politique internationale.....	17
2. Reprise du procès Wade.....	18
3. Le Tchad ne sera pas partie civile dans le dossier Habré.....	19
4. Poursuite du processus de paix en Casamance.....	19
<b>II - CRIMINALITÉ ET INSÉCURITÉ TRANSFRONTALIÈRE</b> .....	20
<b>A. Terrorisme</b> .....	20
1. Le champ d'action de Boko Haram s'élargit au Cameroun.....	20
2. Vers l'instauration d'un califat.....	20
3. Une évolution inquiétante.....	21
<b>B. Trafics et activités illégales</b> .....	21
1. Drogue : des tendances qui se confirment.....	21
2. Traite des êtres humains.....	23
3. Trafic de faux médicaments.....	23
<b>C. Lutte contre la piraterie maritime</b> .....	23
1. Rapport sur la piraterie maritime en Afrique de l'Ouest.....	23
2. Inauguration d'un centre interrégional de coordination.....	23
<b>D. Épidémie d'Ebola</b> .....	24
<b>E. La gestion des ressources naturelles</b> .....	26
<b>Travaux pertinents du trimestre sur l'Afrique de l'Ouest</b> .....	28

## **LISTE DES ABRÉVIATIONS**

### **Organisations internationales & Afrique de l’Ouest/Sahel**

**AFRICOM** : *United States Africa Command*. Commandement intégré des États-Unis en charge de la coordination de l’ensemble des activités militaires et sécuritaires étasunienne sur le continent.

**CAE** : Chambres africaines extraordinaires. Tribunal spécial formé à Dakar à la suite d’un accord entre l’Union africaine et le Sénégal et chargé d’organiser le procès de l’ancien dirigeant tchadien Hissène Habré.

**CEDEAO** : Communauté économique des États d’Afrique de l’Ouest.

**CIC** : Centre interrégional de coordination.

**CIRDI** : Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements. Organe du Groupe Banque mondiale en charge de la conciliation et de l’arbitrage dans les différends relatifs aux investissements entre État et entreprise.

**CPI** : Cour pénale internationale.

**CSP** : Conseil de paix et de sécurité. Organisme exécutif de l’Union africaine.

**INTERPOL** : Organisation internationale ayant pour but de promouvoir la coopération policière.

**OICS** : Organe international de contrôle des stupéfiants.

**OMAOC** : Organisation maritime de l’Afrique de l’Ouest et du centre.

**ONUDC** : Office des Nations unies contre la drogue et le crime.

**UEMOA** : Union économique et monétaire ouest-africaine.

**UNHCR** : Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

**WAC I** : *West African Commission on Drugs*. Organisation à but non lucratif fondé sous l’impulsion de la fondation Koffi Annan.

### **Burkina-Faso**

**CENI** : Commission électorale nationale indépendante. Institution chargée de veiller au bon déroulement des élections.

**CDP** : Congrès pour la démocratie et le progrès, parti du président Blaise Compaoré.

**MPP** : Mouvement du peuple pour le progrès. Parti fondé en janvier 2014 par des dissidents du CDP.

**UPC** : Union pour le progrès et le changement. Principal parti de l’opposition.

### **Côte d’Ivoire**

**CDVR** : Commission dialogue, vérité et réconciliation. Commission mise en place par Alassane Ouattara en vue d’enquêter sur les événements de 2010-2011 et de permettre la réconciliation des Ivoiriens.

**FRCI** : Forces républicaines de Côte d'Ivoire. Nouveau nom donné aux forces armées ivoiriennes en mars 2011 par le président Ouattara : elles intègrent désormais les forces issues des deux camps, les FDS et les FAFN.

**FPI** : Front populaire ivoirien de l'ancien président Laurent Gbagbo.

**OJT-CI** : Observatoire de la justice transitionnelle de Côte d'Ivoire.

**ONU CI** : Mission des Nations unies en Côte d'Ivoire.

**RDR** : Rassemblement des Républicains. Parti du président Alassane Ouattara. Membre du Rassemblement des houpouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP).

### Guinée

**CENI** : Commission électorale nationale indépendante.

**CNT** : Conseil national de transition.

**RPG** : Rassemblement du peuple de Guinée. Parti du président Alpha Condé.

**UFDG** : Union des forces démocratiques de Guinée de Cellou Dalein Diallo.

### Mali

**AQMI** : Al-Qaïda au Maghreb islamique.

**CPA** : Coalition du peuple de l'Azawad, dissidence du MNLA créée en mars 2014.

**HCUA** : Haut-conseil pour l'unité de l'Azawad.

**MINUSMA** : Mission multidimensionnelle intégrée pour la stabilisation au Mali. Opération de maintien de la paix de l'ONU au Mali.

**MNLA** : Mouvement national pour la libération de l'Azawad. Il est né au mois d'octobre 2011 sur la base d'un projet initié par le chef touareg, Ibrahim Ag Bahanga. Il regroupe trois mouvements, le Mouvement national de l'Azawad (MNA), le Mouvement touareg malien (MTM) ainsi que l'alliance pour le changement et la démocratie (ADC).

**MUJAO** : Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest. Dissidence d'AQMI.

**RPM** : Rassemblement pour le Mali.

### Sénégal

**APR** : Alliance pour la République. Parti du président Macky Sall.

**MFDC** : Mouvement des forces démocratiques de la Casamance. Groupe séparatiste de la Casamance.

**PDS** : Parti démocrate sénégalais. Formation de l'ancien président Abdoulaye Wade.

**PS** : Parti socialiste.

## I - TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALE

### A. Burkina Faso

Rappel :

- **Avril** : Premiers rassemblements officiels du nouveau parti « Mouvement du peuple pour le progrès » (MPP) et positionnement de son leader Roch Kaboré en vue des élections de 2015, à la suite du ralliement en janvier de 75 membres du parti présidentiel (CDP).

#### 1. L'indécision du président Compaoré toujours à l'origine de tensions politiques

Le président se refusant toujours à confirmer officiellement qu'il se représentera devant les électeurs en novembre 2015 pour un troisième mandat<sup>1</sup>, les principales figures de l'opposition et une partie de la société civile ont réitéré leur refus de tout référendum à ce sujet. À l'occasion du Sommet USA-Afrique tenu à Washington du 4 au 6 août, Blaise Compaoré a ainsi laissé entendre qu'il n'y avait « pas d'institutions fortes sans hommes forts »<sup>2</sup>. L'opposition y a vu une réaffirmation de sa volonté à prolonger son temps au pouvoir et a organisé une manifestation le 23 août contre l'éventuel référendum. Malgré cette démonstration de force de l'opposition (100 000 personnes d'après l'opposition<sup>3</sup>), 220 partisans du MPP ont annoncé, le 26 août, leur décision de retourner au sein du parti présidentiel, se disant déçus du fonctionnement du parti et des ambitions individuelles internes<sup>4</sup>. Cependant, le porte-parole des démissionnaires Traoré Mohammed Lallé, n'a pu fournir aucune liste de ceux qui l'accompagnent, créant le doute sur l'impact politique d'un tel départ<sup>5</sup>. Le MPP a dès lors accusé le CDP d'être à l'origine d'une surmédiatisation de cette vague de départ<sup>6</sup>.

Enfin, début septembre, alors que des consultations entre le parti présidentiel (CDP) et le principal parti d'opposition (UPC) avaient été menées pour s'assurer d'un dialogue dans la perspective d'une éventuelle consultation populaire sur l'article 37 de la Constitution<sup>7</sup>, 81 députés du CDP, soutenus par leurs alliés, ont officiellement demandé le 13 septembre au président Compaoré de convoquer le

---

1. « Blaise Compaoré près d'un référendum... et loin de l'OIF », *Jeune Afrique*, 8 juillet 2014.

2. « L'opposition appelle à une marche meeting contre le référendum le 23 août prochain », *Koaci*, 13 août 2014.

3. « Grande manifestation contre un nouveau mandat de Blaise Compaoré », *Ecofin*, 25 août 2014.

4. « Plus de 200 jeunes du MPP retournent au CDP », *Koaci*, 26 août 2014.

5. « Le MPP annonce des « démissions » médiatisées », *Lefaso*, 31 août 2014.

6. « Démissions : Marcel Kouraogo réagit aux « accusations » du MPP contre le CDP », *Lefaso*, 5 septembre 2014.

7. « Le CDP et l'UPC se disent prêts au dialogue », *RFI*, 6 septembre 2014.

référendum en application de ses prérogatives présidentielles<sup>8</sup>. L'UPC a immédiatement condamné le projet de proposition de loi introduit alors qu'un parti de la majorité présidentielle (ADF/RDA) a également pris ses distances avec l'initiative de ses alliés politiques<sup>9</sup>. Fin septembre, la majorité présidentielle a cependant fait preuve d'ouverture en proposant un dialogue avec l'opposition sur les questions touchant à la vie de la nation, dont la révision de l'article 37 de la Constitution et l'instauration d'un Sénat<sup>10</sup>.

## **2. Liberté de presse et d'expression**

Le 17 août, la Fédération des journalistes africains s'est déclarée inquiète des conditions de travail des journalistes burkinabé, dans le contexte d'une éventuelle révision de l'article 37 de la Constitution<sup>11</sup>. Ce communiqué intervient deux semaines après la publication d'un rapport de la Fondation des médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA) sur la liberté d'expression, faisant du Burkina Faso l'un des bons élèves de la CEDEAO, sans épingle de cas de violation de la liberté d'expression ni pour 2013, ni pour la période de janvier à avril 2014<sup>12</sup>. Début septembre, le Conseil supérieur de la communication a confirmé cette tendance officielle dans son rapport pour 2013 remis au président Compaoré<sup>13</sup>.

## **3. Coopération régionale**

Au cours d'une rencontre le 17 juillet, le président guinéen Alpha Condé et son homologue burkinabé Blaise Compaoré ont notamment discuté du renforcement des échanges commerciaux par l'établissement d'une ligne ferroviaire reliant leurs deux pays et se sont entretenus sur la situation de la démocratie en Guinée. Compaoré avait œuvré en tant que médiateur lors de la crise politique qu'a connu le pays en 2009<sup>14</sup>.

Par ailleurs, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ont signé à Ouagadougou, le 31 juillet, 28 nouveaux accords de coopération lors du 4<sup>e</sup> Sommet entre les deux pays, tenu dans le cadre du Traité d'amitié et de coopération (TAC). Ces accords bilatéraux visent de nombreux domaines, parmi lesquels les infrastructures,

---

8. « Un putsch constitutionnel est en marche », *Courrier international*, 15 septembre 2014.

9. « L'opposition condamne un projet de proposition de loi pour modifier la constitution », *Koaci*, 13 septembre 2014.

10. « La Constitution au cœur du dialogue politique », *RFI*, 30 septembre.

11. « Liberté de la presse : des journalistes inquiets au Burkina Faso », *RFI*, 18 août 2014.

12. « CEDEAO : Classement des pays en matière de violations de la Liberté d'Expression », *Koaci*, 6 août 2014.

13. « CSC : le rapport public 2013 soumis à Blaise Compaoré », *AllAfrica*, 6 septembre 2014.

14. « Compaoré et Condé font le bilan », *BBC Afrique*, 18 juillet 2014.

l'éducation, le commerce, ou encore les droits de l'homme<sup>15</sup>, confirmant ainsi la volonté des deux parties d'avancer dans leurs grands chantiers communs (particulièrement en matière d'infrastructures et d'énergie<sup>16</sup>).

## B. Côte d'Ivoire

- **Avril** : Annonce de la réforme de la Commission électorale indépendante (CEI) qui comptera désormais trois représentants de l'opposition et quatre de la société civile.
- **Mai** : dégel des comptes de 43 personnalités de l'opposition en signe de bonne volonté des autorités.

### 1. Relations houleuses au sein du FPI et avec la CEI

Le 4 juillet, Pascal Affi N'Guessan a effectué un grand remaniement dans l'organisation du Front populaire ivoirien (FPI), créant une division interne entre ceux qui veulent tourner la page Gbagbo et ceux qui lui restent fidèles. Parmi ceux-ci, on retrouve sa femme Simone Gbagbo et Laurent Akoun qui a été remplacé au poste de Secrétaire Général et porte-parole du parti. D'autres partisans de l'ancien président ont été rétrogradés ou éjectés des postes clés, N'Guessan plaçant ses pions à la direction du parti<sup>17</sup>. La crise interne s'est prolongée jusqu'à début août et a pris provisoirement fin avec une solution négociée permettant notamment à Simone Gbagbo de retrouver sa place et la réintégration des cadres du secrétariat qui avaient été exclus<sup>18</sup>.

Cela étant, la division interne sur la participation à la CEI persiste. En effet, le ministre d'État Hamed Bakayoko et Pascal Affi N'Guessan se sont rencontrés début août. Après cette rencontre, le FPI a annoncé sa participation à une CEI « consensuelle »<sup>19</sup> alors qu'il refusait jusqu'ici d'y participer, estimant qu'elle était constituée de façon déséquilibrée en faveur du pouvoir<sup>20</sup>. Mais à peine un mois plus tard, le 13 septembre, le FPI a voté en interne son retrait de l'institution après avoir suspendu sa participation aux travaux de la Commission à la suite de la réélection de Youssouf Bakayoko à la tête de la CEI. De son côté, le président Ouattara, qui a déjà annoncé sa candidature pour 2015, a entamé à la mi-

---

15. « Communiqué final de la Conférence au sommet du 4<sup>e</sup> Traité d'amitié et de coopération entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire », *Abidjan.net*, 1<sup>er</sup> août 2014.

16. « Vers une accélération de la mise en œuvre de grands chantiers communs », *Abidjan.net*, 24 juillet 2014.

17. « Pascal Affi N'Guessan fait-il le grand ménage au FPI ? », *Jeune Afrique*, 16 juillet 2014.

18. « Le FPI en a-t-il vraiment fini avec sa crise interne ? », *Jeune Afrique*, 13 août 2014.

19. « Rencontre pouvoir/opposition : le temps du deal », *Mboaconnect*, 7 août 2014.

20. « La présidentielle de 2015 'sera démocratique', assure Ouattara », *AFP*, 7 août 2014.

septembre une tournée à visée électorale dans l'Iffou, la région de l'ancien président Bédié, qui lui a d'ores et déjà assuré son soutien<sup>21</sup>.

## **2. Le procès Gbagbo aura bien lieu**

Le 29 juillet, les avocats de Laurent Gbagbo ont introduit une demande pour interjeter appel de la décision de confirmation des charges, ce qui aurait pu repousser le procès<sup>22</sup>. Cependant, la Chambre préliminaire a rejeté cette demande début septembre, ce qui va permettre la constitution d'une Chambre de première instance chargée de mener le procès à bien<sup>23</sup>.

Concernant le sort de sa femme, la CPI a laissé jusqu'au 10 octobre à l'État ivoirien pour prouver l'irrecevabilité de son dossier, étant poursuivie pour des faits similaires en Côte d'Ivoire<sup>24</sup>.

## **3. Appuis français et onusien pour la sécurisation du pays**

Les députés ivoiriens ont commencé le 3 juillet l'examen du projet de loi de ratification du nouvel accord de défense (portant sur 5 ans renouvelable) signé en janvier 2012 avec la France en vue de mettre fin à l'assistance militaire technique en vigueur depuis l'indépendance ivoirienne. Par cet accord, la France s'engage à fournir à l'armée ivoirienne les « ressources nécessaires » en cas d'agression externe ou de crise interne et ce, sans intervention directe de l'armée française<sup>25</sup>. Dans la foulée, le président français François Hollande s'est rendu en Côte d'Ivoire à la mi-juillet, pour une visite d'État de deux jours visant à renforcer la forte coopération économique entre les deux pays et à signer un accord de coopération judiciaire pour aider la justice ivoirienne dans son délicat travail de justice et de réconciliation à la suite de la crise post-électorale de 2010-2011<sup>26</sup>.

En outre, malgré quelques incidents isolés<sup>27</sup> ayant provoqué la mort de militaires ivoiriens, l'ONUCI a déclaré fin juillet que la situation sécuritaire générale en Côte d'Ivoire demeurait calme et sous contrôle<sup>28</sup>. Fin août, la mission onusienne a, par

---

21. « Ouattara : enjeux d'une tournée », *BBC Afrique*, 15 septembre 2014.

22. « La défense de Gbagbo fait volte-face, et veut faire appel à la confirmation des charges », *Koaci*, 31 juillet 2014.

23. « CPI : confirmation définitive du procès de Gbagbo », *L'intelligent d'Abidjan*, 11 septembre 2014.

24. « En prison à Odienné : l'ONUCI chez Simone Gbagbo », *Le Démocrate*, 4 septembre 2014.

25. « Les députés examinent le nouveau partenariat de défense avec la France », *French.china.org.cn*, 4 juillet 2014.

26. « Hollande en Côte d'Ivoire pour intensifier les liens économiques avec Abidjan », *AFP*, 17 juillet 2014.

27. « Attaque d'un camp militaire : riposte au mortier, 8 arrestations », *Sudinfo*, 20 septembre 2014.

28. « La situation sécuritaire demeure calme en Côte d'Ivoire », *Abidjan.net*, 25 juillet 2014.

ailleurs, annoncé avoir commencé la préparation de ses forces en vue de la sécurisation des élections de 2015<sup>29</sup>.

#### 4. Premières auditions en vue d'une réconciliation nationale

Le 8 septembre, dans le cadre de la Commission dialogue, vérité et réconciliation, se sont déroulées à Abidjan, les premières auditions de victimes et suspects impliqués dans la crise post-électorale de 2010-2011 qui a causé plus de 3 000 morts.

#### 5. Tensions frontalières avec le Ghana

Après l'échec d'un nouveau round de négociations avec la Côte d'Ivoire, le Ghana a décidé, fin septembre, de mettre fin unilatéralement à celles-ci et de porter leur différend à propos de leur frontière maritime commune devant le Tribunal international du droit de la mer (Hambourg) en vue d'un arbitrage international réglant définitivement la question<sup>30</sup>.

### C. Guinée

- **Mai** : demande d'arbitrage de la société minière BSGR contre l'État guinéen, devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) à la suite de la résiliation de ses titres miniers.
- **Juin** : contestation de l'opposition à la suite du report des élections locales au premier trimestre 2014.

#### 1. Alpha Condé au centre de toutes les controverses

Le président guinéen a dû faire face à plusieurs polémiques au cours de ces trois derniers mois. Tout d'abord, sa venue au sommet États-Unis-Afrique début août a été mal perçue en Guinée<sup>31</sup> alors que le pays fait face à l'épidémie d'Ebola. Déjà critiqué pour sa mauvaise gestion de la crise sanitaire, Alpha Condé s'est contenté de décréter un deuil national à la suite d'un mouvement de foule de la plage de Taouyah, où une trentaine de jeunes ont perdu la vie le fin juillet lors d'un concert en plein air<sup>32</sup>. Une autre polémique est venue s'ajouter en août avec la saisie par les douanes sénégalaises de devises supposées non-déclarées aux autorités sénégalaises d'une valeur de 20 millions de dollars, en provenance de Guinée et à destination de Dubaï. La banque centrale de Guinée a alors fourni les justificatifs au Sénégal qui a finalement laissé repartir l'avion. Fin août, le président s'est, à la surprise générale, envolé pour la Tunisie en vue, selon l'opposition, de se faire

29. « La mission onusienne se prépare à la sécurisation des élections de 2015 », Operationspaix, 29 août 2014.

30. « Le Ghana demande à un tribunal international de trancher son différend maritime avec la Côte d'Ivoire », *Jeune Afrique*, 24 septembre 2014.

31. Sidya Touré : « On a pas élu Alpha Condé pour aller aux États-Unis », *Africaguinée*, 31 juillet 2014.

32. « Alpha Condé aux USA : la polémique », *BBC Afrique*, 7 août 2014.

hospitaliser d'urgence, ce que son parti (le RPG Arc-en-ciel) a immédiatement démenti. Il est finalement rentré au pays une dizaine de jours plus tard, organisant dans la foulée des apparitions publiques dans plusieurs quartiers de Conakry pour mettre fin aux rumeurs<sup>33</sup> sur son état de santé.

## 2. Justice : suite des massacres de Conakry de 2009

L'ancien président de la junte Moussa Dadis Camara a finalement été entendu en juillet par la justice guinéenne, en qualité de témoin, dans le cadre de la répression d'une manifestation de l'opposition par l'armée au stade de Conakry le 28 septembre 2009. Celle-ci avait causé environ 160 morts et une centaine de viols avaient alors été commis. Le principal accusé Aboubacar Toumba Diakité est toujours en fuite et de nombreux hauts gradés de l'armée inculpés dans cette affaire n'ont pas encore été entendus<sup>34</sup>.

## 3. Dossier BSGR : entre corruption et demande d'arbitrage

Un ancien employé de BSGR (Benny Steinmetz Group Ressources), Frédéric Cilins, a été condamné fin juillet par la Cour fédérale de New York à deux ans de prison ferme et à une amende de 95 000 dollars pour entrave à la justice et tentative de corruption, dans le cadre de l'obtention de contrats miniers pour les gisements de Simandou sous le régime de Lansana Conté en 2008. La procédure d'arbitrage a officiellement été ouverte le 8 septembre et le CIRDI a ainsi invité les deux parties à désigner les arbitres respectifs avant que le Tribunal qui tranchera le litige ne soit établi<sup>35</sup>. BSGR a, en outre, affirmé début septembre que les élections de 2010 qui avaient porté Alpha Condé au pouvoir avaient été truquées et qu'un « *hedge funds* » et des représentants du gouvernement sud-africain avaient été informés des plans pour fausser les élections et ainsi retirer les droits sur Simandou de BSGR<sup>36</sup>.

## D. Mali

- **Avril** : Moussa Mara a succédé à Omar Tatam au poste de Premier ministre
- **Mai** : Violents affrontements à Kidal entre l'armée malienne et des combattants touaregs le jour de la visite de Moussa Mara. La tentative de reconquête de la ville par les forces armées maliennes s'est soldée par une véritable déroute ; accord de cessez-le-feu conclu le 24 mai.
- **Juin** : Accord entre Bamako et plusieurs groupes armés pour une « plate-forme préliminaire » de négociations prévues à Alger.

33. « L'UFR fustige les 'promenades de santé' de Alpha Condé », *Guinée*7, 8 septembre 2014.

34. « Massacre de Conakry : Moussa Dadis Camara entendu comme témoin », *RFI*, 24 juillet 2014.

35. « BSGR dépose une demande d'arbitrage contre la Guinée », *Financial Afrik*, 11 septembre 2014.

36. « Le président de BSGR, Beny Steinmetz fait le grand déballage sur la présidentielle de 2010 : l'élection d'Alpha Condé a été truquée », *Guineemining.info*, 10 septembre 2014.

## 1. Négociations d'Alger

Sous la médiation algérienne, la première phase du dialogue inclusif inter-malien a débuté le 16 juillet à Alger, après la signature de la Déclaration d'Alger en juin par les trois groupes armés<sup>37</sup> – MNLA, HCUA et MAA – lesquels ont appelé les autres groupes armés à rallier l'un des trois mouvements d'ici à la fin juin<sup>38</sup>.

En prélude à ces négociations, les autorités de Bamako et les groupes armés du nord ont procédé à l'échange de quelque 80 prisonniers<sup>39</sup> et ce, malgré les tensions engendrées par le non-respect par certains groupes armés du cessez-le-feu conclu en mai<sup>40</sup>. Cette première phase a permis la signature le 24 juillet d'une « feuille de route » instaurant un cadre pour les négociations, fixant un calendrier et imposant un cessez-le-feu entre les différents belligérants<sup>41</sup>. Selon cette feuille de route, les négociations devaient reprendre à Alger du 17 août au 11 septembre pour aboutir à un accord de paix en octobre, mais elles ont finalement été reportées au 1<sup>er</sup> septembre pour laisser davantage de temps aux différents acteurs pour préparer la suite des discussions.

En effet, de fortes dissensions et scissions sont à noter ce trimestre-ci au sein des groupes armés du Nord-Mali et de nouveaux groupes ont voulu s'adjoindre aux négociations à Alger :

- Le Gatia (Groupe d'autodéfense touareg Imrad et alliés) dont la présence aux négociations a été refusée par le MNLA, le HCUA et le MAA pour cause d'une trop grande proximité avec Bamako (via le groupe touareg d'appartenance, les Imrad, celui du désormais célèbre officier touareg Ag Gamou resté fidèle à Bamako lors de la rébellion de janvier 2012).
- Le Mouvement populaire pour le salut de l'Azawad (MPSA) qui est une dissidence du MAA.
- Un groupe dissident de la CMFPR, la CMFPR2, regroupant sept groupes armés.

Les deux derniers réclament un statut particulier pour les régions du nord, tandis que le premier réaffirme son engagement envers l'intégrité territoriale du Mali.

Afin de renouer le dialogue et de parler d'une seule voix face aux autorités de Bamako lors des négociations d'Alger, les différents groupes armés du Nord-Mali

---

37. Le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut Conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA).

38. « Algérie et Burkina Faso unissent leurs forces dans la crise malienne », *RFI*, 10 juillet 2014.

39. « La trêve est-elle respectée au Nord-Mali ? », *Deutsche Welle*, 10 juillet 2014.

40. « Combats entre groupes armés touaregs à la veille des négociations d'Alger », *Xinhua*, 16 juillet 2014.

41. « Le gouvernement et six groupes armés signent à Alger une « feuille de route » pour la paix », *Jeune Afrique*, 25 juillet 2014.

se sont rencontrés à Ouagadougou au Burkina Faso fin août. La déclaration de Ouagadougou a été adoptée, composée d'un Pacte de non-agression et d'arrêt immédiat des hostilités ainsi qu'un Protocole d'entente entre les six groupes. Le document met l'accent sur la cessation des hostilités des mouvements et un statut politique et juridique pour l'Azawad/Nord-Mali. C'est une première depuis les accords de Ouagadougou de juillet 2013 et cela permet de mettre un terme aux fortes rivalités de ces derniers mois entre groupes d'opposition armés<sup>42</sup>.

De fait, le dialogue inter-malien regroupe d'une part les autorités maliennes et d'autre part, six groupes armés touareg excluant les groupes djihadistes liés à Al-Qaida. Parmi ces six groupes, on retrouve le MNLA, le HCUA et le MAA et trois autres groupes jugés proches de Bamako : la CPA (Coalition du peuple pour l'Azawad), la CMFPR (Coordination des mouvements et forces patriotiques de Résistance) et le MAA-dissident. Les négociations ont finalement repris le 1<sup>er</sup> septembre et ont, cette fois, porté sur le statut de l'Azawad<sup>43</sup>. Après trois jours de boycott pour protester contre la décision du CM FPR de ne pas signer le protocole d'accord conclu entre groupes armés, le MNLA et ses alliés sont retournés à la table des négociations à la mi-septembre<sup>44</sup>.

Les difficultés ont porté sur la notion du fédéralisme voulu par les trois groupes MNLA, HCUA et MAA dont le gouvernement ne veut pas entendre parler. Bamako préfère parler de « transfert de larges prérogatives aux collectivités »<sup>45</sup>.

## **2. Suite de l'intervention française au Mali**

Le Mali et la France ont signé, le 16 juillet, un nouveau traité de défense renforçant la coopération militaire, pour cinq ans renouvelable, entre les deux pays dans différents domaines (formation, renseignements, équipement, etc.). Ce traité règle, en outre, le cadre juridique de la présence militaire de la France au Mali mais doit encore être ratifié par l'Assemblée nationale malienne<sup>46</sup>.

De plus, la France a lancé le 1<sup>er</sup> août l'opération Barkhane qui vient remplacer l'opération Serval qui était en cours au Mali depuis le 11 janvier 2013 et englober l'ensemble des missions françaises de la zone saharo-sahélienne. Il s'agit en fait d'un redéploiement stratégique plus large et permanent des forces françaises dans l'ensemble de la bande saharo-sahélienne visant essentiellement à y

---

42. « À Ouagadougou, l'État malien et les mouvements de l'Azawad cherchent un terrain d'entente », *Geopolis*, 28 août 2014.

43. « À Alger, des négociations cruciales pour la paix », *RFI*, 1<sup>er</sup> septembre 2014.

44. « Pourparlers : le MNLA et ses alliés retournent à la table des négociations », *Journal du Mali*, 18 septembre 2014.

45. « Alger II : le ministre Diop fait le point », *Malijet*, 4 octobre 2014.

46. « L'accord de défense avec la France enfin signé », *L'indépendant*, 17 juillet 2014.

combattre le terrorisme. Barkhane mobilisera 3 000 hommes. La France disposera, pour ce faire, d'une base au Mali (environ 1 000 hommes), d'une base de drones et d'un centre pour les activités de renseignement au Niger et d'une base où stationneront les forces spéciales au Burkina Faso<sup>47</sup>. Le Tchad abritera, en outre, l'état-major de l'opération alors que la Côte d'Ivoire servira de base opérationnelle avancée. Barkhane semble déjà porter ses fruits avec, notamment, l'arrestation le 15 septembre du porte-parole d'Al-Mourabitoune par les forces spéciales françaises au Niger alors que celui-ci tentait avec d'autres djihadistes de pénétrer au Mali<sup>48</sup>.

### 3. Coopération internationale

Le 25 juin, à l'unanimité, le Conseil de sécurité des Nations unies a prolongé jusqu'au 25 juin 2015, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) via la résolution 2164. Celle-ci a fixé le nombre maximum d'effectifs à 11 200 militaires et 1 440 policiers<sup>49</sup> et augmenté son budget de 602 à 812 millions de dollars<sup>50</sup>. Cela étant, des combats entre groupes armés<sup>51</sup> – et occasionnellement, entre forces onusiennes et groupes armés – brisant le cessez-le-feu conclu en juillet, ont émaillé ce dernier trimestre avec notamment, la mort de casques bleus burkinabé<sup>52</sup> et tchadiens<sup>53</sup>. Ces derniers ont payé, surtout en septembre<sup>54</sup>, le plus lourd tribut dans des attaques revendiquées par différents groupes djihadistes de la région, ce qui a poussé le président tchadien Idriss Deby à dénoncé les carences essentiellement logistiques de l'ONU<sup>55</sup>.

De son côté, la mission européenne EUTM (*European Union Training Mission*) a poursuivi son effort de formation avec la sortie, le 22 août 2014, de la cinquième promotion malienne, forte de 700 militaires après douze semaines de formation<sup>56</sup>. De plus, l'UE a lancé début juillet une nouvelle mission EUCAP Sahel Mali, en

---

47. « L'opération Barkhane, démonstration de force et jeu d'influence dans la bande sahélo-saharienne », *Institute for Security Studies*, 19 août 2014.

48. « Un cadre du groupe de Mokhtar Belmokhtar arrêté au Niger », *RFI*, 27 septembre 2014.

49. « Crise au nord du Mali : La MINUSMA prorogée, sans être robuste », *Maliweb*, 2 septembre 2014.

50. « Mali : comment sauver le soldat Keita », *Lebamakoi*, 2 juillet 2014.

51. « La MINUSMA préoccupée par de possibles violations de l'Accord de cessez-le-feu à Lerneb », *Maliactu*, 11 août 2014.

52. « Nord du Mali : attaques répétées contre les forces de la Minusma », *RFI*, 17 août 2014.

53. « Landmine kills four U.N. soldiers, wounds 15 in northern Mali », *Reuters*, 2 septembre 2014.

54. « Cinq casques bleus tchadiens tués dans le nord du Mali », *France24*, 18 septembre 2014.

55. « Hécatombe au sein du contingent tchadien au Mali : le coup de gueule justifié de Idriss Deby », *Le Pays*, 21 septembre 2014.

56. « Au Mali, la guerre suit son cours », *Libération*, 23 juillet 2014.

charge de former, cette fois, les forces de sécurité maliennes. Cette nouvelle mission travaillera en étroite collaboration avec l'EUTM et la MINUSMA<sup>57</sup>.

#### 4. Droits de l'homme

À la mi-août, dans le cadre du dialogue inter-malien, le gouvernement a fait libérer l'ancien juge islamiste de Tombouctou Houka Houka Ag Alfousseïni qui était inculpé de « violations graves des droits humains » commis lors de l'occupation du Nord-Mali par les groupes armés djihadistes en 2012<sup>58</sup>. La société civile, via le Réseau des défenseurs des droits humains, avait déjà précédemment dénoncé l'impunité des auteurs de violation des droits de l'homme à la suite de la libération quelques jours plus tôt de Yoro Ould Daha, un ancien membre du MUJAO<sup>59</sup>.

#### E. Niger

- **Mai** : Nouvel accord entre le Niger et Areva pour l'exploitation de l'uranium du Niger ; arrestation d'une quarantaine de membres du parti du président de l'Assemblée nationale Hama Amadou.

##### 1. Un accord imparfait avec Areva

Malgré le nouvel accord pour l'exploitation de deux mines d'uranium conclu entre l'État nigérien et la société française Areva le 26 mai et intervenu après 18 mois de négociations, le blocage persiste au niveau de sa mise en pratique. Le contrat, d'une durée de cinq ans renouvelable, prévoit entre autres une enveloppe de 90 millions d'euros pour réhabiliter la « route de l'uranium » Tahoua-Agadez-Arlit, le report de perception de droits de douanes jusqu'en 2018 ou encore la nomination de directeurs généraux nigériens à la tête des deux filiales d'Areva, Somaïr et Cominak<sup>60</sup>. Le 31 juillet, le nigérien Abdoulaye Issa a ainsi été nommé à la tête de Somaïr<sup>61</sup>. Même si ce nouvel accord semble être le plus favorable jamais obtenu par le Niger (la redevance minière devrait grimper à 12 % contre 5,5 % précédemment, en application de la loi minière de 2006)<sup>62</sup>, la société civile et plusieurs leaders de l'opposition (dont le président de l'Assemblée nationale Hama Amadou) continuent de le dénoncer, en raison notamment de réductions de salaires, de licenciements et de l'arrêt de l'exploitation du site d'Imouraren<sup>63</sup>.

---

57. « EUCAP Sahel Mali : moderniser et renforcer la sécurité intérieure », *Journal du Mali*, 10 juillet 2014.

58. « Polémique sur la libération d'un islamiste », *Le Figaro*, 25 août 2014.

59. « Libération des auteurs des crimes au nord : les défenseurs des droits de l'homme expriment leur mécontentement », *Le Reporter*, 3 septembre 2014.

60. « Areva au Niger : l'accord global toujours pas finalisé », *RFI*, 2 juillet 2014.

61. « Un Nigérien pour diriger la filiale minière d'Areva au Niger », *RFI*, 1 août 2014.

62. « Areva peut changer le monde en changeant au Niger », *Finacial Afrik*, 14 juillet 2014.

63. « Polémique après l'accord entre Areva et l'Etat sur l'uranium », *Afrik*, 10 juillet 2014.

De son côté, Areva attendrait que le Niger modifie sa loi de 2006 sur l'exploitation des mines d'uranium, qui empêche le présent accord d'être légalement valable<sup>64</sup>.

## 2. Trafic international de bébés : des relents politiques

Fin juin, 17 personnes avaient été arrêtées pour « supposition d'enfant », un délit consistant à simuler une maternité, mais aussi pour « faux et usage de faux » et « déclaration mensongère ». Les nouveau-nés seraient originaires du Nigeria et transiteraient par le Bénin avant d'être remis aux mères nigériennes. Parmi les personnes incarcérées, on retrouve l'épouse du ministre de l'agriculture Abdou Labo et celle du président de l'Assemblée nationale Hama Amadou, tous deux issus de l'opposition<sup>65</sup>. Après avoir annoncé qu'il ne démissionnerait pas, Abdou Labo a finalement été arrêté le 23 août et inculpé pour complicité des actes de son épouse<sup>66</sup>. Dans la foulée, à la demande du gouvernement, le bureau de l'Assemblée a autorisé l'arrestation d'Hama Amadou<sup>67</sup>. Celui-ci a alors saisi le Conseil constitutionnel avant de prendre la fuite le 27 août et de se réfugier au Burkina Faso puis à Paris, de peur, selon lui, d'être empoisonné par les autorités pendant sa détention<sup>68</sup>. En réponse à ces accusations portées particulièrement à l'encontre du président Issoufou, le gouvernement a publié un communiqué s'appuyant sur un arrêt de la Cour constitutionnelle confirmant son arrestation en vue de démentir toute instrumentalisation politique de la justice<sup>69</sup>. Ce n'est que fin septembre que le juge d'instruction en charge du dossier a finalement pu émettre un mandat d'arrêt contre le président de l'Assemblée nigérienne<sup>70</sup>.

En outre, d'autres arrestations de membres de l'opposition et de la société civile ont eu lieu ces trois derniers mois. Trois membres du Mouvement national pour la société de développement (MNSD) ont, ainsi, été arrêtés début août pour « propagation de fausses nouvelles »<sup>71</sup>. Ce fut également le cas à l'occasion de manifestations contre la venue de François Hollande à Niamey le 17 juillet<sup>72</sup>. Les dix responsables d'ONG interpellés ont ensuite été libérés après le départ du président français. Ces atteintes à la liberté d'expression viennent confirmer le

---

64. « Blocage persistant avec Areva sur la convention d'exploitation des mines d'uranium », *AFP*, 30 août 2014.

65. « Les dessous politiques d'un trafic de bébés », *RFI*, 11 juillet 2014.

66. « Le ministre de l'Agriculture incarcéré dans une affaire de trafic de bébés », *Jeune Afrique*, 25 août 2014.

67. « Trafic présumé de bébés : le président du Parlement a quitté le Niger », *AFP*, 28 août 2014.

68. « Réfugié à Paris, le président du Parlement sort de son silence », *RFI*, 8 septembre 2014.

69. « Le gouvernement répond à Hama Amadou », *Jeune Afrique*, 16 septembre 2014.

70. « Mandat d'arrêt contre le président du Parlement en fuite, accusé de trafic de bébés », *Jeune Afrique*, 29 septembre 2014.

71. « Arrestation de responsables de l'opposition », *AFP*, 6 août 2014.

72. « Les dix dirigeants d'ONG interpellés avant la venue de François Hollande ont été libérés », *Jeune Afrique*, 19 juillet 2014.

rapport de la Fondation des médias pour l’Afrique de l’Ouest (MFWA) portant sur les quatre premiers mois de 2014, qui pointait le Niger parmi les mauvais élèves d’Afrique de l’Ouest en matière de liberté d’expression<sup>73</sup>.

### 3. Situation sociale : le Niger toujours au plus bas

Alors que le FMI annonçait le 14 juillet un taux de croissance pour le Niger de 6,3 % en 2014 (contre 4,1 % en 2013)<sup>74</sup>, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a classé fin juillet le pays, une nouvelle fois, au dernier rang de l’Indice de développement humain (IDH). Les autorités nigériennes ont justifié ce mauvais résultat par la forte croissance démographique (3,9 % par an, soit 7,6 enfants par femme) auquel le pays fait face<sup>75</sup>. Selon l’opposant désormais en exil Hama Amadou, cela est plutôt le fait d’une mauvaise redistribution des richesses<sup>76</sup>. De plus, l’opposition s’est offusquée de la réception le 31 août d’un nouvel avion présidentiel (Boeing 737-700), acheté pour un montant de 36 millions d’euros<sup>77</sup>. Dix parlementaires de l’opposition ont donc décidé de porter plainte à la mi-septembre devant le Tribunal de grande instance de Niamey contre le gouvernement pour détournement de deniers publics dans le cadre de cet achat, estimant que celui-ci s’était réalisé au détriment des militaires pour un coût supérieur à sa valeur réelle<sup>78</sup>. Cette acquisition d’un nouvel avion présidentiel passe d’autant plus mal qu’il intervient dans le contexte d’inondations qui ont fait, selon l’ONU au moins 28 morts et plus de 50 000 sinistrés entre la fin du mois de juin et début septembre<sup>79</sup>, touchant principalement les éleveurs représentant 87 % de la population active<sup>80</sup>.

## F. Sénégal

- **Avril** : Retour polémique de l’ancien président Wade au Sénégal dans le contexte du procès auquel fait face son fils Karim pour « enrichissement illicite »

### 1. Élections locales et politique nationale

Le 29 juin, se sont déroulées à travers tout le pays et dans le calme, des élections locales (communales, municipales et départementales) qui constituaient un test

---

73. « CEDEAO : Classement des pays en matière de violations de la Liberté d’Expression », *Koaci*, 6 août 2014.

74. « Le FMI prévoit un taux de croissance économique de 6,3 % en 2014 », *Ecofin*, 15 juillet 2014.

75. « Le développement est plombé par la forte croissance démographique », *RFI*, 7 août 2014.

76. « Le classement du pays au dernier rang du développement humain divise au sommet », *Xinhua*, 22 août 2014.

77. « Le pauvre Niger s’offre un avion présidentiel à 36 millions », *Le Matin*, 1<sup>er</sup> septembre 2014.

78. « Niger, avion présidentiel et controverse », *BBC Afrique*, 17 septembre 2014.

79. « Inondation au Niger : 28 morts et plus de 51 sinistrés », *French.china.org.cn*, 5 septembre 2014.

80. « L’élevage victime de la sécheresse dans le nord », *French.china.org.cn*, 21 juillet 2014.

pour la coalition gouvernementale de Macky Sall (Benno Bokk Yakaar) et particulièrement pour son parti de l'Alliance pour la République (APR). Dans le contexte d'un relativement faible taux de participation (41 %), celle-ci a subi quelques revers majeurs même si la coalition a remporté 475 collectivités locales sur 602 et 20 départements sur 42 en jeu<sup>81</sup>. Ces élections ont également confirmé la régression du Parti démocratique sénégalais (PDS) de l'ancien président Wade<sup>82</sup>. Parmi les victimes de ces élections au sein du gouvernement figure le Premier ministre Aminata Touré, qui a perdu le duel majeur qui l'opposait à Khalifa Sall (maire sortant de Dakar) dans la bataille de Grand Yoff<sup>83</sup>, faisant de celui-ci un sérieux candidat pour les présidentielles de 2017. Le président Sall avait déclaré qu'il exigerait la démission de tout membre de son gouvernement (issu de son parti) qui ne gagnerait pas dans sa circonscription<sup>84</sup>. En conséquence, le président Sall a nommé, le 6 juillet, comme nouveau Premier ministre Mohamed Dionne, auparavant ministre conseiller à la présidence chargé du suivi de l'exécution du « Plan Sénégal émergent (PSE)<sup>85</sup>.

En outre, le gouvernement sénégalais a dû faire face, au cours du mois d'août, à une manifestation étudiante qui a fait un mort et plusieurs blessés parmi les étudiants et les forces de l'ordre. Le mouvement étudiant réclamait à cette occasion le paiement des bourses d'études<sup>86</sup>.

Enfin, la Cour des comptes a remis, le 25 août, au président son rapport pour l'année 2012. La cour y constate la persistance des mauvaises pratiques de la présidence d'Abdoulaye Wade<sup>87</sup>.

## 2. Reprise du procès Wade

Le procès du fils de l'ancien président Wade (et de ses huit co-accusés) a repris le 31 juillet. Karim Wade et ses avocats clament depuis le début de l'instruction le caractère politique des poursuites à son encontre qui pourraient l'empêcher de se présenter aux élections présidentielles de 2017. Au cours du mois d'août, les débats ont essentiellement tournés autour de la compétence de la CREI à juger un accusé qui était alors ministre au moment des faits qui lui sont reprochés. Elle s'est finalement déclarée compétente le 18 août après avoir été récusée. En outre, la Cour a confirmé le droit de Karim Wade d'être défendu par des avocats ayant eux-

---

81. « Avec 475 collectivités locales gagnées sur les 602 : Macky Sall et sa coalition « vainqueurs » des locales », *Dakaractu*, 2 juillet 2014.

82. « Les locales confirment la chute du PDS de Abdoulaye Wade », *APA*, 1<sup>er</sup> juillet 2014.

83. « Khalifa Sall, grand gagnant des élections locales sénégalaises », *RFI*, 30 juin 2014.

84. « Payez l'addition ! », *SudQuotidien*, 1<sup>er</sup> juillet 2014.

85. « Dionne, nommé premier ministre, forme un nouveau gouvernement », *Le Monde*, 7 juillet 2014.

86. « La police réprime violemment une manifestation estudiantine », *RFI*, 16 août 2014.

87. « Le rapport 2012 de la Cour des comptes au menu », *APS*, 26 août 2014.

mêmes été ministres endéans les trois ans après la fin de leurs fonctions<sup>88</sup>. Enfin, le 2 septembre, la CREI a refusé de repousser le procès, ne permettant pas à Abou Khalil (alias Bibo Bourgi), accusé de complicité dans ce dossier, de se faire soigner en France<sup>89</sup>.

### **3. Le Tchad ne sera pas partie civile dans le dossier Habré**

Le 27 août, les Chambres africaines extraordinaires (CAE) ont rejeté la demande de constitution de partie civile introduite en février par le Tchad dans le cadre du procès de l'ancien dictateur tchadien Hissène Habré, incarcéré à Dakar depuis juillet 2013 et accusé de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et actes de tortures. Le Tchad, via ses avocats, estimaient avoir été victime de pillage économique, mais les CEA ont estimé que ce délit n'entraîne pas dans ses prérogatives<sup>90</sup>. À la suite de cela, le Tchad a décidé de refuser tout transfert d'inculpés ou de personnes appelées à être auditionnées devant les CEA, ce qui serait alors contraire à l'accord de coopération judiciaire passé avec le Sénégal<sup>91</sup>.

### **4. Poursuite du processus de paix en Casamance**

Lors des élections locales du 29 juin, les candidats de la majorité présidentielle ont été battus à Ziguinchor par le centriste de l'opposition et maire sortant Abdoulaye Baldé (PDS)<sup>92</sup>. Celui-ci a, par ailleurs été convoqué devant la CREI le 11 juillet pour témoigner dans le procès Wade. Pendant ce temps, les pourparlers entre le gouvernement et le MFDC (Mouvement des forces démocratiques de Casamance) sous la houlette de la Communauté Sant'Egidio ont permis de tirer un bilan provisoire relativement positif de l'avancée des concertations entre les deux parties<sup>93</sup>. Enfin, un soldat sénégalais et une équipe médicale de 11 personnes ont été enlevés fin août, dans la région de Sédhiou, par des rebelles du MFDC. Mis à part le soldat, tous ont été relâchés quelques heures plus tard, ne mettant ainsi pas en péril les efforts de médiation<sup>94</sup>.

---

88. « Reprise du procès de Karim Wade », *RFI*, 18 août 2014.

89. « Le cas Bourgi divise les acteurs du procès Wade », *RFI*, 4 septembre 2014.

90. « Le Tchad ne pourra pas se porter partie civile dans le procès Habré », *RFI*, 27 août 2014.

91. « Procès Hissène Habré : Mes El Hadji Diouf et Cie flairent le pire », *PressAfrik*, 12 septembre 2014.

92. « En Casamance, un paysage politique en mutation », *RFI*, 3 juillet 2014.

93. « Les négociations avancent, à petits pas », *RFI*, 19 juillet 2014.

94. « Onze membres du poste de santé de Djibanar enlevés », *Dakarflash*, 27 août 2014.

## II - CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

### A. Terrorisme

#### 1. Le champ d'action de Boko Haram s'élargit au Cameroun

Alors que le nord-est du Nigeria reste en proie aux incessantes attaques de la secte islamiste Boko Haram, le nord du Cameroun a, lui aussi, été secoué par une série d'attaques ces trois derniers mois, particulièrement depuis que le Cameroun a rejoint l'effort international contre la secte. En effet, le 23 juillet, le Nigeria, le Cameroun, le Tchad et le Niger se sont engagés à fournir chacun 700 hommes pour constituer une force commune qui sera en charge de lutter contre Boko Haram<sup>95</sup>.

De plus, au cours d'une attaque sanglante fin juillet en territoire camerounais, le maire de Kolofota et l'épouse du vice-premier ministre chargé des relations avec le Parlement, Amadou Ali, ont, notamment, été enlevés, provoquant le licenciement par le président Biya de deux officiers supérieurs<sup>96</sup>. Au cours des semaines suivantes, l'armée camerounaise a fait face à des incursions d'éléments djihadistes provenant du Nigeria<sup>97</sup>, faisant de nombreuses victimes tant parmi les soldats camerounais que parmi les assaillants<sup>98</sup>. L'inquiétude grandit en outre du côté du Cameroun car la secte y recruterait sur base volontaire ou forcée de nombreux jeunes dans les régions pauvres du Nord<sup>99</sup>. Enfin, l'insécurité que génèrent ces attaques incessantes pourrait provoquer à terme une diminution des échanges économiques avec le Nigeria<sup>100</sup>.

#### 2. Vers l'instauration d'un califat

À l'instar de l'« État Islamique » au Moyen-Orient, le chef de Boko Haram, Abubakar Shekau, a placé de grandes zones dans l'État du Borno et une partie de l'État de Yobe sous le règne d'un « califat islamique »<sup>101</sup>.

Face à la menace persistante, le Nigeria a accueilli, le 3 septembre, une conférence internationale sur la lutte contre Boko Haram<sup>102</sup>. À l'issue de celle-ci, le Nigeria et quatre de ses voisins – le Bénin, le Cameroun, le Tchad et le Niger – ont appelé les participants à s'engager davantage dans l'effort international pour couper les

---

95. « En Afrique, une force régionale pour lutter contre Boko Haram », *Le Monde*, 24 juillet 2014.

96. « Après Kolofota, branle-bas de combat dans l'armée camerounaise », *RFI*, 31 juillet 2014.

97. « Le Cameroun déclare repousser une attaque de Boko Haram », *RFI*, 27 août 2014.

98. « Boko Haram : le Cameroun dit avoir tué une centaine d'islamistes », *AFP*, 8 septembre 2014.

99. « Quand Boko Haram recrute au Cameroun », *Jeune Afrique*, 9 septembre 2014.

100. « Vers une chute vertigineuse des échanges économiques Cameroun-Nigeria », *APA*, 29 août 2014.

101. « Vers un autre État islamique ? », *Courrier International*, 5 septembre 2014.

102. « Réunion internationale contre Boko Haram », *AFP*, 3 septembre 2014.

approvisionnement en argent et en armes de la secte<sup>103</sup>. Enfin, depuis le 25 septembre, l'armée nigériane prétend, sans preuve à l'appui, avoir tué Abubakar Shekau mais un sérieux doute persiste dans la mesure où sa mort avait déjà été annoncée deux fois depuis 2009<sup>104</sup>.

### 3. Une évolution inquiétante

Le groupe Boko Haram change progressivement son mode d'organisation et de combat, passant d'actions de guérilla à des combats plus conventionnels avec les militaires. Le groupe armé disposerait, pour ce faire, de 8 000 combattants maintenant placés sous un commandement unique et centralisé en vue d'augmenter leur efficacité, ce qui dénote une approche plus stratégique que par le passé<sup>105</sup>. Un conflit plus conventionnel risque donc d'alourdir encore plus le nombre de réfugiés causés par les attaques plus organisées de la secte. Le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a estimé début août que près de 650 000 personnes avaient été déplacées par les attaques de Boko Haram depuis mai 2013 et que 2 000 civils avaient été tués depuis le début de l'année 2014, portant à plus de 10 000 le nombre de morts depuis 2009<sup>106</sup>. Par ailleurs, en août seulement, 10 000 nouvelles personnes ont trouvé refuge au Niger. Au total, ce sont près de 80 000 réfugiés qui ont pris, depuis avril 2013, le chemin de l'est du Niger dans une zone (région de Diffa) qui a souffert de sécheresses puis des inondations, provoquant un début de crise alimentaire<sup>107</sup>.

## B. Trafics et activités illégales

### 1. Drogue : des tendances qui se confirment

Fin juin, le rapport « World Drug Report 2014 » a confirmé l'émergence d'une production de méthamphétamine en Afrique de l'Ouest, où les saisies ont plus que quadruplé en quatre ans, passant de 24 tonnes en 2008 à 114 tonnes en 2012. Il pointe également une consommation au-dessus de la moyenne mondiale de cannabis en Afrique de l'Ouest, avec une forte augmentation de la consommation au Nigeria, alors que la consommation régionale de cocaïne reste dans la moyenne mondiale<sup>108</sup>.

---

103. « Sur le point de perdre l'État de Borno, le Nigeria appelle à l'aide », *Jeune Afrique*, 4 septembre 2014.

104. « Mystère autour de la mort du chef de Boko Haram », *Courrier International*, 25 septembre 2014.

105. « L'ambition grandissante de Boko Haram », *Le Figaro*, 4 septembre 2014.

106. « Près de 650 000 personnes déplacées par les violences de Boko Haram, selon l'Onu », *AFP*, 5 août 2014.

107. « Depuis 2013, le Niger a accueilli 80 000 réfugiés ayant fui Boko Haram », *Jeune Afrique*, 5 septembre 2014.

108. « World Drug Report 2014 », *UNODC*, juin 2014.

Le 10 juillet, le Conseil de sécurité des Nations unies s'est dit préoccupé par les défis liés au trafic de drogue en tant que menace pour la paix, la stabilité et les progrès de l'Afrique de l'Ouest<sup>109</sup>. Le Conseil a, par ailleurs, fin août, invité les pays du Sahel à créer des patrouilles frontalières communes pour lutter contre le crime organisé et le terrorisme, mettant en évidence les liens qui peuvent exister entre ces deux fléaux<sup>110</sup>.

Début août, à la suite de l'arrestation le 31 juillet à Baguineda (Mali) de trois trafiquants de drogue transportant près de 800 kg de cannabis provenant apparemment du Ghana, le Sénégal a protesté auprès des autorités maliennes contre l'entrée de drogue sur son territoire en provenance de son voisin<sup>111</sup>. Toujours au Mali, le trafic de stupéfiant (notamment haschisch et cocaïne) semble en pleine recrudescence, après une année 2013 marquée par une nette diminution. Ce trafic profiterait directement aux groupes armés du nord du pays (MNLA, AQMI, Al-Mourabitoune, MUJAO, etc.), en lien avec des personnalités politiques et militaires maliennes<sup>112</sup>.

Le 20 août, le président de la Commission ouest-africaine sur les drogues (WACD) et ancien président nigérian, Olusegun Obasanjo, et l'ancien Secrétaire général de l'ONU, Koffi Annan, ont rencontré le président ghanéen John Dramani Mahama (également président de la CEDEAO) en vue de se concerter sur les initiatives régionales en matière de lutte contre les drogues. Le communiqué de presse qui a suivi cette réunion met en avant l'inefficacité des sanctions, plaide pour une approche centrée sur l'aide sanitaire et sociale et appelle la communauté internationale « à partager le fardeau créé par l'essor du trafic en Afrique de l'Ouest, qui ne produit ni ne consomme la plupart des drogues qui transitent par la région »<sup>113</sup>.

De plus, d'importantes quantités de drogue ont été incinérées pendant l'été, notamment au Burkina Faso, le 31 juillet, où plus de 25 tonnes de drogue (saisies entre octobre 2013 et juin 2014) ont été détruites par les autorités à l'occasion de la journée internationale contre l'abus et le trafic illicite de drogue<sup>114</sup>. Le Sénégal n'est pas en reste non plus avec la destruction par l'Office central de répression

---

109. « Afrique de l'Ouest : les défis politiques et sécuritaires », *Afriquejet*, 11 juillet 2014.

110. « L'ONU invite les pays du Sahel à organiser des patrouilles frontalières conjointes », *AFP*, 28 août 2014.

111. « Intensification du trafic de drogue dans la sous-région : Dakar proteste auprès de Bamako contre l'introduction de drogues au Sénégal à partir du Mali », *L'Indépendant*, 4 août 2014.

112. « Mali : le trafic de drogue ne connaît pas la crise », *Malijet*, 5 août 2014.

113. « Olusegun Obasanjo et Koffi Annan rencontrent le président Mahama pour discuter des défis causés par les drogues en Afrique de l'Ouest », *WACD*, 20 août 2014.

114. « Lutte contre le trafic de drogue : plus de 25 tonnes incinérées par la douane à Bobo », *Le Quotidien*, 2 août 2014.

du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS) d'environ quatre tonnes de cannabis et de cocaïne à Dakar début août<sup>115</sup>, puis d'une tonne de cannabis à la mi-septembre<sup>116</sup>.

## 2. Traite des êtres humains

Le 28 juillet, le Représentant régional de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Pierre Lapaque, a appelé les pays d'Afrique de l'Ouest à appliquer rigoureusement les lois en vigueur dans le cadre de la traite des êtres humains. Selon ses dires, ce « marché » générerait, en Afrique de l'Ouest, entre un milliard et un milliard et demi de dollars, faisant de la traite des êtres humains « le troisième crime le plus profitable après les drogues et le trafic d'armes au plan mondial »<sup>117</sup>. Toujours selon lui, ce crime serait à 80 % d'origine intra-régionale en Afrique de l'Ouest.

## 3. Trafic de faux médicaments

L'Organisation mondiale des douanes (OMD) et l'Institut de recherche anti-contrefaçon de médicaments (IRACM) ont présenté à Paris, le 22 septembre, les résultats de l'opération « Biyela 2 » qui a permis la saisie de 113 millions de produits illicites entre fin mai et début juin dans des ports d'Afrique de l'Est, de l'Ouest et du Sud (surtout au Bénin, en Tanzanie et en RDC). Cette opération met en avant l'ampleur grandissante du trafic de faux médicaments, particulièrement en provenance d'Inde. Il s'agit essentiellement de copies de médicaments dits « de première nécessité »<sup>118</sup>. Selon l'OMS, ce trafic est devenu un véritable problème de santé publique, particulièrement en Afrique<sup>119</sup>. Cette tendance a, en outre, été confirmée par la saisie de 2,5 tonnes de faux médicaments en provenance d'Inde et en direction de la Mauritanie, fin septembre, par les services de sécurité algériens<sup>120</sup>.

## C. Lutte contre la piraterie maritime

- **Juin** : le Conseil de l'Union européenne a adopté sa stratégie en matière de sécurité maritime

---

115. « Sénégal : près de quatre tonnes de drogue incinérées à Dakar », *Apanews*, 8 août 2014.

116. « Le ministère de l'Intérieur et l'OCRTIS détruisent près d'une tonne de cannabis », *APS*, 19 septembre 2014.

117. « Les États ouest-africains invités à une application rigoureuse des lois sur la traite des êtres humains », *NAP Afrique-Monde*, 28 juillet 2014.

118. « Le trafic de faux médicaments progresse en Afrique malgré les mesures de restriction », *NAP Afrique-Monde*, 23 septembre 2014.

119. « Trafic de médicaments contrefaits : le silence mortel des gouvernants africains », *Le Pays*, 30 septembre 2014.

120. « Contrebande de médicaments dangereux », *Sahel-intelligence*, 26 septembre 2014.

## 1. Rapport sur la piraterie maritime en Afrique de l'Ouest

Le Bureau maritime international (BMI) a publié son rapport semi-annuel sur la piraterie mondiale le 24 juillet. Il en ressort qu'un cinquième des attaques de navire dans le monde (23 sur 116) se sont déroulées en Afrique de l'Ouest dont près de la moitié le long des côtes du Nigeria (10 sur 23). Quatre navires ont, en outre, été détournés et le BMI a noté une tendance croissante de la violence dans le golfe de Guinée pour les six premiers mois de 2014<sup>121</sup>. Les attaques se sont poursuivies de juillet à septembre avec, notamment, le détournement d'un pétrolier battant pavillon singapourien au large du Ghana le 26 juillet. Le navire, a été dépouillé d'une partie de sa cargaison par les pirates, et ses 21 marins ont été relâchés quelques jours plus tard<sup>122</sup>.

## 2. Inauguration d'un centre interrégional de coordination

Comme convenu lors du Sommet stratégique des États d'Afrique centrale et de l'Ouest sur la piraterie, tenu dans la capitale camerounaise en juin 2013, un centre interrégional de coordination et de sécurité contre la piraterie maritime a été inauguré à Yaoundé le 11 septembre. Celui-ci est ainsi le résultat d'une initiative des pays de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), de la CEEAC (Communauté économique des États d'Afrique centrale) et de la CGG (Commission du golfe de Guinée)<sup>123</sup>. D'autre part, les pays de la CEDEAO ont adopté une stratégie anti-piraterie en lançant en septembre un projet pilote délimitant des zones maritimes spécifiques pour faciliter l'échange d'informations et mener d'éventuelles actions contre les pirates dans le golfe de Guinée<sup>124</sup>.

### D. Épidémie d'Ebola

Ces trois derniers mois ont été marqués par une croissance exponentielle du nombre de cas, d'abord en Guinée, puis au Liberia et en Sierra Leone (qui est devenu entre-temps le pays le plus touché<sup>125</sup>) avant d'atteindre, dans une moindre mesure, le Nigeria<sup>126</sup> et le Sénégal<sup>127</sup>. Au total, alors qu'on dénombrait « seulement » 759 cas dont 467 décès au 1<sup>er</sup> juillet<sup>128</sup>, l'OMS (Organisation mondiale de la santé) a comptabilisé 3 083 décès pour 6 553 cas officiellement

---

121. « IMB issues mid-year piracy report, Bureau Maritime International », *Maritime Security Review*, 24 juillet 2014.

122. « Un pétrolier singapourien attaqué puis libéré au large du Ghana », *AFP*, 3 août 2014.

123. « Golfe de Guinée : un centre pour lutter contre l'insécurité maritime », *RFI*, 11 septembre 2014.

124. « ECOWAS set to launch maritime zones to fight piracy », *World Bulletin*, 11 septembre 2014.

125. « New West Africa cases lift Ebola total to 1 093 », *CIDRAP*, 23 juillet 2014.

126. « Ebola à Lagos : le pire scénario possible », *Courrier International*, 28 juillet 2014.

127. « Le Sénégal devient le 5<sup>e</sup> pays touché par l'épidémie Ebola », *Le Monde*, 29 août 2014.

128. « L'Afrique de l'Ouest réunie à Accra pour riposter à l'épidémie », *Jeune Afrique*, 2 juillet 2014.

détectés fin septembre<sup>129</sup>, soit la plus grosse épidémie de ce virus depuis 1976. Parmi les mesures prises par les États d’Afrique de l’Ouest, les déclarations d’état d’urgence sanitaire<sup>130</sup>, les fermetures d’écoles, de marchés et d’administrations publiques<sup>131</sup>, ont engendré des craintes de crise alimentaire. En effet, la fermeture de frontières terrestres et aériennes dénoncées par les acteurs humanitaires ont fait exploser le prix des denrées alimentaires et des produits d’hygiène dans les zones de quarantaine<sup>132</sup>. L’OMS a dès lors mis en garde la communauté internationale, le 19 août, contre le risque de famine au sein des quartiers mis en quarantaine<sup>133</sup>. Face à cette menace, le PAM (Programme alimentaire mondial) a décidé de mener une opération régionale d’urgence visant à distribuer 65 000 tonnes de nourriture à 1,3 million de personnes<sup>134</sup>. Fin septembre, un corridor humanitaire aérien a finalement été mis en place depuis le Sénégal afin de fournir l’aide nécessaire aux populations locales<sup>135</sup>.

En outre, les secteurs vitaux des pays d’Afrique de l’Ouest tels que l’agriculture ou l’industrie minière risquent de souffrir d’une baisse de la demande et d’un manque de main d’œuvre, les populations tentant de fuir les zones les plus touchées par la maladie<sup>136</sup>. Ebola risque, en outre, de provoquer une augmentation des budgets en dépenses de santé dans des pays souffrant déjà de fragilité économique. Cela se traduirait, selon les dernières estimations de la Banque africaine de développement (BAD), à une perte de 1 à 1,5 % pour les PIB des trois principaux pays touchés ainsi que pour celui de la Côte d’Ivoire<sup>137</sup>. La croissance économique de la Sierra Leone qui était en pleine expansion ces dernières années a, d’ores et déjà, selon son gouvernement, régressé de 11,3 % à 7 %<sup>138</sup> et son ministère de l’agriculture estime que le PIB sierra-léonais pourrait baisser de près de 30 %<sup>139</sup>.

De plus, l’armée a été mobilisée dans certains pays (comme en Sierra Leone) pour assurer les mesures de quarantaine et protéger les centres de soins médicaux<sup>140</sup>.

---

129. « Ebola : le cap des 3 000 morts franchi », *Le Figaro*, 27 septembre 2014.

130. « Ebola : état d’urgence au Sierra Leone, l’inquiétude grandit dans le monde », *France24*, 31 juillet 2014.

131. « Epidémie d’Ebola : le Liberia ferme toutes ses écoles », *RFI*, 30 juillet 2014.

132. « L’Afrique de l’Ouest en proie à une crise alimentaire à cause d’Ebola », *APA*, 2 septembre 2014.

133. « Ebola : l’Afrique de l’Ouest menacée de famine », *Afrik*, 20 août 2014.

134. « L’épidémie d’Ebola menace la sécurité alimentaire en Afrique de l’Ouest », *FranceTv info*, 2 septembre 2014.

135. « Ebola : le Sénégal ouvre un corridor humanitaire aérien », *RFI*, 27 septembre 2014.

136. « Ebola menace de saigner à blanc les économies d’Afrique de l’Ouest », *AFP*, 5 août 2014.

137. « Ebola coûtera au Sierra Leone, Guinée, Côte d’Ivoire et au Liberia », *RTBF*, 26 août 2014.

138. « Ebola : situations dramatiques au Liberia et en Sierra Leone », *AFP*, 10 septembre 2014.

139. « L’impact économique d’Ebola accable les citoyens de Sierra Leone », *IRIN*, 22 septembre 2014.

140. « Ebola : l’armée mobilisée pour imposer la quarantaine, craintes de contagion », *Le Nouvel Observateur*, 5 août 2014.

Les habitants vivent généralement très mal les mesures de confinement qui leur sont imposées comme en attestent les affrontements qui se sont déroulés à Monrovia (Liberia) entre habitants et forces de l'ordre<sup>141</sup>. Cela n'a pas dissuadé la Sierra Leone d'imposer dans la foulée trois jours de confinement dans tout le pays du 19 au 21 septembre<sup>142</sup>.

Les États-Unis ont, entre-temps, annoncé le 16 septembre l'opération « United Assistance » qui prévoit l'envoi de 3 000 militaires dans les trois pays les plus touchés en vue de stopper la propagation du virus via la construction de 17 centres de traitement ainsi que d'un grand centre de formation pouvant former 500 travailleurs sanitaires par semaine<sup>143</sup>. Saisi en urgence par les États-Unis, le Conseil de sécurité des Nations unies a déclaré, le 18 septembre, que l'épidémie est une « menace pour la paix et la sécurité internationale ». La résolution a enregistré un très large consensus et va permettre de déployer, en Afrique de l'Ouest, des casques bleus pour participer à la distribution de l'aide et à la construction de centres médicaux de campagne<sup>144</sup>.

#### **E. La gestion des ressources naturelles**

Le 2 juillet, la Guinée est devenue officiellement « pays conforme à l'ITIE », l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives.

En Côte d'Ivoire, des jeunes de la localité ont bloqué l'accès à la mine d'Ity (première mine d'or du pays) le 14 juillet, réclamant qu'une partie des bénéfices réalisés grâce à cette mine profite aux populations locales en vertu du nouveau code minier introduite en mars<sup>145</sup>. Cela n'a pas empêché les autorités d'annoncer, début août, la délivrance de 10 500 titres miniers en faveur de pays membres de l'UEMOA sur un total de 21500<sup>146</sup>.

De son côté, le Mali (3<sup>e</sup> producteur d'or africain) a supprimé fin juillet près de 130 titres miniers, visant les projets à l'arrêt. Cela représente près d'un tiers des titres du pays. Tirant 7 % de son PIB du secteur aurifère, le Mali entend ainsi inciter les détenteurs de titres miniers maliens à poursuivre activement les projets en développement<sup>147</sup>. En septembre, le secteur a en outre été frappé par

---

141. « Ebola : la quarantaine sème le chaos à Monrovia », *Courrier International*, 29 août 2014.

142. « Ebola : l'Union Africaine s'est réunie en urgence à Addis-Abeba », *Le Point*, 8 septembre 2014.

143. « Ebola : le plan d'Obama en six questions », *Jeune Afrique*, 17 septembre 2014.

144. « Ebola : la planète entière se sent concernée », *RFI*, 19 septembre 2014.

145. « Côte d'Ivoire : l'accès du site de la mine d'Ity bloqué par des jeunes », *APA*, 17 juillet 2014.

146. « Le ministère ivoirien de l'industrie et des mines annonce la délivrance de 10 500 certificats délivrés en destination des pays de l'UEMOA », *AIP*, 4 août 2014.

147. « Le Mali fait le ménage dans son secteur minier », *Jeune Afrique*, 1<sup>er</sup> août 2014.

l'effondrement d'une mine artisanale dans la préfecture de Siguiri, faisant 16 morts (selon Reuters) dont une dizaine de guinéens<sup>148</sup>.

Au Niger, le site d'orpaillage découvert en avril à 700 kilomètres au nord d'Agadez a dû être provisoirement fermé fin août pour sécuriser les lieux à la suite de l'arrivée massive de près de 10 000 orpailleurs en quelques mois dans la zone<sup>149</sup>. La surpopulation soudaine de cette région désertique a provoqué une hausse soudaine du prix des denrées alimentaires pour les populations locales et des fonctionnaires locaux en ont profité pour imposer des taxes illégales diverses. Le préfet de la région a ainsi été démis de ses fonctions<sup>150</sup>. De plus, Niamey a annoncé, début août, avoir trouvé un accord avec le Tchad pour l'exportation de son pétrole via un pipeline reliant le Niger, le Tchad et le Cameroun. Le Niger est devenu depuis novembre 2011 un pays producteur de pétrole<sup>151</sup>.

Enfin, au Sénégal, le rapport public sur l'état de la gouvernance et de la reddition des comptes publié en juillet par l'Inspection générale d'État fait état d'anomalies en termes de rentabilité du secteur de l'industrie minière sénégalaise. Le rapport pointe, entre autres, le manque de contrôle dans le secteur et de multiples violations du Code minier relatives aux questions environnementales ainsi qu'un manque de programmes sociaux en faveur des populations locales qui devraient, en théorie, découler des contrats miniers<sup>152</sup>.

\*\*\*

## Travaux pertinents du trimestre sur l'Afrique de l'Ouest

### ✓ Publications du GRIP

Ara Bénédicte, La Stratégie européenne de sécurité maritime, Éclairage du GRIP, 18 juillet 2014.

Guibbaud Pauline, Boko Haram: Le Nord-Cameroun dans la tourmente ? Éclairage du GRIP, 3 juin 2014

Guibbaud Pauline, Pêche illicite : quel avenir pour l'Afrique de l'Ouest ? Note d'analyse du GRIP, 4 août 2014.

Rouppert Bérangère, L'UE et ses États membres au Sahel : quelle présence et quels modes d'actions ?, Note d'analyse du GRIP, 15 septembre 2014.

---

148. « Mali : lourd bilan dans l'effondrement d'une mine artisanale », *VOA*, 17 septembre 2014.

149. « Ruée vers l'or au Niger : fermeture provisoire du site », *RFI*, 31 août 2014.

150. « Niger : une incroyable découverte d'or repeuple une zone déserte », *Afriqinfos*, 11 juillet 2014.

151. « Le Niger obtient l'accord pour utiliser le pipeline Tchad-Cameroun », *Xinhua*, 4 août 2014.

152. « Rapport public sur l'état de la gouvernance et de la reddition des comptes », *Inspection générale d'État*, juillet 2014.

Sadatchy Priscilla, Boko Haram : un an sous état d'urgence  
Note d'analyse du GRIP, 3 juin 2014.

#### ✓ **Rapports institutionnels**

Assemblée générale des nations unies, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions, New York, 2 juin 2014, 60 p.

Conseil de sécurité des nations unies, Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali, New York, 22 septembre 2014, 20 p.

International Maritime Organization, Implementing sustainable maritime security measures in west and central Africa, janvier 2014.

International Maritime Bureau, Piracy and armed robbery against ships, Londres, janvier 2014.

Security Council of the United Nations, Security Council working group on children and armed conflicts, New York, 7 juillet 2014.

United Nations Conference on Trade and Development, Maritime piracy, New York et Genève, 2014.

United Nations Office on Drugs and Crime, World Drug Report 2014, Vienne, juin 2014.

#### ✓ **Rapports de la société civile**

Amnesty international, Tortures et mauvais traitements au Nigeria, Londres, 2014.

Boubacar Diarisso et Charles Goredema, Institut d'études de sécurité (ISS), Commerce illicite de la drogue à Dakar, Dimensions et intersections avec la gouvernance, rapport 260, août 2014.

Global Center on Cooperative security, Preventing violent extremism in Burkina Faso, juin 2014.

Human Rights Watch, Rapport mondial 2014, New York.

International Crisis Group, Cameroun : mieux vaut prévenir que guérir, Briefing Afrique n° 101, Nairobi/Bruxelles, 4 septembre 2014.

International Crisis Group, Statement on Ebola and Conflict in West Africa, Dakar/New York/Bruxelles, 23 septembre 2014.

## L'auteur

*Ce monitoring a été réalisé par Jérôme Legrand, chercheur-stagiaire au GRIP, sous la direction de Claire Kupper, cheffe de l'équipe « Conflits, sécurité et gouvernance en Afrique ».*

#### Avec le soutien du



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères  
et européennes

Direction de la coopération  
au développement et  
de l'action humanitaire